

**SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE
LOGEMENT—PRÉTENDUE MAJORATION DU
LOYER DES VIEILLARDS**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): J'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. Vu les lettres que j'ai reçues dernièrement, je voudrais savoir s'il est vrai, comme le rapportent les journaux, que la Société centrale d'hypothèques et de logement qui régit les logements à loyer modique—je veux parler des appartements et des maisons—grâce à des ententes qu'elle a conclues avec les autorités provinciales et municipales, a donné instructions à ses administrateurs de majorer de \$3, dans le cas des célibataires, et de \$7, dans le cas des personnes mariées, le loyer des vieillards, des aveugles et des infirmes?

Comme la Chambre des communes a augmenté de \$10 dernièrement les pensions que touchent ces personnes, puis-je demander au ministre s'il savait que la Société centrale d'hypothèques et de logement allait majorer les loyers et si cette décision lui agréait? Sinon, pourrais-je savoir s'il se propose de discuter de la question avec la Société afin que les vieillards pensionnés qui font affaires avec la Société, jouissent intégralement de la majoration de \$10?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): J'ai peine à comprendre toutes ces questions, mais je me ferai un plaisir de les démêler. Pour le moment, je les considérerai comme un préavis.

QUESTIONS OUVRIÈRES

MÉCANIENS DE LOCOMOTIVES—INTERPELLATION AU SUJET DU DIFFÉREND

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. L. M. Creaghan (Westmorland): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Il s'agit d'une affaire importante qui intéresse tous les députés. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le différend qui oppose les mécaniciens de locomotive et les chemins de fer a évolué?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, hier, j'ai communiqué par téléphone avec les présidents des deux réseaux ferroviaires ainsi qu'avec M. Travers des mécaniciens de locomotive. A la suite de ces entretiens téléphoniques, j'ai envoyé le télégramme suivant à toutes les parties impliquées dans le différend:

Comme il importe grandement pour le Canada et tous les Canadiens que vous et vos subalternes repreniez vos pourparlers...et déployiez tous les efforts possibles pour régler les dernières questions en litige avant que ne se réalise la menace de grève... L'interruption du service ferroviaire aurait

des conséquences désastreuses pour la reprise printanière de l'activité économique canadienne. Veuillez me tenir au courant des négociations.

J'ai appris aujourd'hui qu'à la suite de ce télégramme, les parties en présence ont consenti à se rencontrer à 10h.30 demain matin.

**SYDNEY-MINES (N.-É.)—CONDITIONS DE
TRAVAIL CHEZ LES CHARGEURS**

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Gloucester m'a demandé hier si j'avais reçu de la succursale régionale Princess, de l'U.M.W. de Sydney Mines, une lettre au sujet de l'association des chargeurs de Northside. Ce message m'est effectivement parvenu et j'ai demandé à la compagnie des chemins de fer Nationaux de me faire tenir un rapport à cet égard.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

**POURSUITES DES ÉTATS-UNIS CONTRE
LA BANQUE ROYALE**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): J'aimerais poser une question au ministre de la Justice, mais je regrette de n'avoir pu l'en prévenir. Il pourrait attendre à demain pour répondre s'il n'est pas au courant. D'après certains journaux de ce soir, on aurait révélé au sous-comité de la Chambre des représentants, à Washington que le gouvernement des États-Unis poursuit en justice la Banque Royale du Canada parce que certains chèques n'ont pas été gelés en 1960, lorsque des difficultés politiques se sont posées. Le ministre de la Justice pourrait-il nous dire si le gouvernement américain pourrait tenter un procès aux États-Unis contre une entreprise canadienne à cause de ce qui semble être une opération commerciale avec Cuba?

L'hon. E. D. Fulton (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je vais m'empresse de me renseigner là-dessus. Cependant, je ne sais trop si, en traitant de cette affaire, je ne serais pas obligé d'exprimer une opinion juridique sur des questions qui ne sont pas du ressort du gouvernement. Sous réserve de répondre à la question en tant qu'elle relève de mes fonctions de ministre, je me ferai un plaisir d'aller aux renseignements et d'en mettre la Chambre au courant le plus tôt possible.

**LES FILS DE LA LIBERTÉ—PROTESTATIONS CONTRE
LA CONSTRUCTION D'UNE PRISON SPÉCIALE**

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je m'excuse de poser tant de questions aujourd'hui, mais on a provoqué mes commettants.